



# ROUTIER SPORT ORGANISATION

<http://rso.clubeo.com>

Championnat de France des chauffeurs routiers de cyclisme 2017

à SANCOINS (18600)

Président : Michel WIDENT

2 allée du Parc

62120 Aire sur la Lys

Tel : 06 60 14 80 99

wident.michel@gmail.com

## REGLEMENT PARTICULIER

### Article 1 : Organisation

Le Championnat de France des chauffeurs routiers de cyclisme 2017 est organisé par le Routier Sport Organisation, en collaboration technique de l'Amicale cycliste Sancoins sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme.

Le Championnat est ouvert aux chauffeurs routiers possédant une justification professionnelle (Fimo ou l'équivalent) et employés du transport (bureau, cariste, taxi, ambulanciers, bus, etc ...).

Renseignements : Michel WIDENT, 2 allée du Parc 62120 Aire sur la Lys

Tel. 06.60.14.80.99 Email : wident.michel@gmail.com

### Article 2 : Participation :

R1 (Routier 1) : jusqu'à 29 ans

R2 : de 30 ans à 39 ans

R3 : de 40 ans à 49 ans

R4 : de 50 ans à 59 ans.

T1 : jusqu'à 29 ans

T2 : 30 ans à 39 ans

T3 : 40 ans à 49 ans

T4 : 50 ans à 59 ans

RT5 : 60 ans et plus, pour les routiers et le transport

RT6 : 70 et plus

Féminines : 18 ans et plus

Le dimanche 3 septembre 2017: départ à 10h15 sur un circuit de 35 km à parcourir 1 fois et 7 tours de 5 km

pour une distance totale de 70 kms

Le classement se fera selon la catégorie d'âges

### Article 3 : Engagement

Les bulletins d'engagements sont à retirer sur le site <http://rso.clubeo.com/>. La date limite d'engagement est fixée au 26 août 2017. Le prix de l'engagement est fixé à 12 € par coureur par (chèque au nom de Routier Sport Organisation).

### Article 4 : Dossards

Permanence le dimanche 3 septembre 2017 à 9h au podium rue Colonel Guery

Les dossards seront remis après vérification de la licence FFC, ou d'une licence à la journée qui sera faite sur place avec un certificat médical de moins de 3 mois autorisant la pratique du vélo, de

l'attestation de formation continue obligatoire de sécurité ( Fimo ou équivalent ) et du prix d'engagement de 12 euros par coureur .

## **Article 5 : Départ**

**Dimanche 3 septembre 2017 à 10h 15**

## **Article 6 : Modalités de ravitaillement**

La zone de ravitaillement est à définir avec l'organisateur à partir du 2<sup>ème</sup> tour. Pas de ravitaillement dans le dernier tour.

## **Article 7 : Assistance technique**

Le service d'assistance technique neutre est assuré par le club organisateur au moyen d'un véhicule.

## **Article 8 : Incidents**

Quelque soit sa position dans la course, le dépannage d'un coureur ne sera autorisé qu'à l'arrière du peloton ou du groupe d'échappée et à l'arrêt et à droite de la route.

## **Article 9 : Délai d'arrivée**

Tout coureur isolé, pointé à plus de 15 minutes du peloton principal, doit s'arrêter.

## **Article 10 : Discipline**

Tout concurrent ne respectant pas les recommandations des commissaires, tout concurrent pris en faute ou agissant de manière non conforme au présent règlement pourra être mis hors course sur décision du Président du Jury des commissaires.

Tout coureur distancé, ou tout groupe isolé, se doit de respecter le code de la route, et notamment de circuler sur le bord droit de la chaussée et respecter la signalisation..

## **Article 11 : Abandon**

Tout coureur qui abandonne doit remettre son dossard au podium.

## **Article 12 : Réclamations**

Les réclamations seront reçues par le jury des commissaires dans les dix minutes suivant l'arrivée. Passé ce délai, aucune réclamation ne sera acceptée. Le jury des commissaires examine le bien fondé des réclamations ; sa décision est sans appel.

## **Article 13 : Contrôle anti-dopage**

Un contrôle anti-dopage pourrait avoir lieu à l'issue de chaque épreuve. Le local sera fléché depuis la ligne d'arrivée.

## **Article 14 : Protocole**

Les coureurs suivants doivent se présenter au protocole : les trois premiers du classement R1, R2, R3, R4, T1, T2, T3, T4, RT5, RT6, Féminines.

Et les transporteurs classés : 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> classement sur 3 coureurs du classement général.

Protocole : le dimanche à 13h 30

## **Article 16 : Récompenses**

Tous les participants se verront remettre un lot suivant leur classement.

Président du Routier Sport Organisation : Michel WIDENT